

Etat des Textes hors Assurances
Publiés par le JO au cours de l'année 2008

N°	Réf. Journal Officiel	Institutions & Ministères	Nature /Réf /du Texte	Objet
01	-JO N°04 du 27 janvier 2008 P.04 et 05		-Loi n°08-01 du 23 janvier 2008 complétant la loi n°83-11 du 02 Juillet 1983 relative aux assurances sociales.	-La présente loi a pour objet de : compléter les dispositions du titre I de la loi n°83-11 du 02 juillet, susvisée et complétées par les articles 6 bis, 6 ter et 6 quater, relative à la qualité de l'assuré social et de la carte électronique et les conditions de sa délivrance par les organisme de sécurité sociale.....
02	JO N°09 du 24 février 2008 P.04 à p. 07		Décret Présidentiel n°08-50 du 9 février 2008 portant ratification de l'accord entre l'ALGÉRIE et la TUNISIE sur la reconnaissance réciproque de l'utilisation des permis de conduire.	
03	JO N°09 du 24 février 2008 P.07 et p.08		Décret exécutif n°08-56 du 11 février 2008 relatif aux conditions d'exercice de l'activité de la Société de Capital Investissement.	- Application des dispositions des articles 8,9, 14 et 27 de la loi n° 06-11 du 24 juin 2006. Ce décret a pour objet : <u>de fixer le capital social minimum, les modalités</u> de sa détention, <u>les conditions d'octroi et de retrait de l'autorisation d'exercice</u> ainsi que le <u>statut fiscal de la société de capital investissement.</u>

04	JO N° 11 du 02 mars 2008 P.04 à la p.06		Loi n°08-07 du 23 février 2008 portant loi d'orientation sur la formation et l'enseignement professionnel	-La présente loi d'orientation a pour objet : de fixer les dispositions fondamentales applicables à la formation et l'enseignement professionnel et de définir le cadre de leur organisation institutionnelle.
05	JO N° 11 du 02 mars 2008 P.07 à la p.13		-Loi n°08-08 du 23 février 2008 relative au contentieux en matière de sécurité sociale.	La présente loi a pour objet : les litiges relevant du contentieux de la sécurité sociale et procédures de son règlement et les différents contentieux en matière de sécurité sociale qui comprend le contentieux général ; le contentieux Médical ; le contentieux Technique à caractère médical.
06	JO N° 11 du 02 mars 2008 P.07 à la p.13		Ordonnance n°08-01 du 28 février 2008 complétant l'ordonnance n°01-04 du 20 août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques.	

07	JO N° 14 du 12 mars 2008 P.16 à la p.19		-Décret exécutif n°08-94 du 10 mars 2008 portant création, organisation, missions de l'agence de l'informatique des finances publiques.	-Dénomination de « l'agence de l'informatique des finances publiques » par abréviation " AIFP " : établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financièreelle est placée sous la tutelle du ministère des finances
08	JO N° 15 du 16 mars 2008 P.19	-Ministère des Finances	-Décision du 28 février 2008 relative au délai d'acquittement de la vignette automobile pour 2008.	
09	JO N° 21 du 23 avril 2008		Loi n° 08-09 du 18 25 février 2008 portant code de procédure civile et administrative.	

10	JO N° 22 du 30 avril 2008 P.7 à 9.		-Décret exécutif n°08-124 du 15 avril 2008 fixant les attributions du ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.	
11	JO N° 22 du 30 avril 2008 P.9 à 15.		-Décret exécutif n°08-125 du 15 avril 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité.	
12	JO N° 22 du 30 avril 2008 P.15 à 19.		-Décret exécutif n°08-126 du avril 2008 relatif au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.	-Le présent décret a pour objet <u>de fixer le cadre général du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes</u> et de définir <u>les modalités de sa mise en œuvre.</u>

13	JO N° 23 du 04 mai 2008 P.03 à 04.		-Décret exécutif n°08-127 du 30 avril 2008 relatif au dispositif d'insertion sociale des jeunes diplômés.	-Le présent décret a pour objet <u>de fixer le cadre général du dispositif d'insertion sociale des jeunes diplômés</u> de l'enseignement supérieur et des techniciens supérieurs, désigné « le dispositif » et de fixer les modalités de sa mise en œuvre.
14	JO N° 25 du 18 mai 2008 P.11 à 12.		-Arrêté du 30 mars 2008 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.	Le présent décret a pour objet <u>de fixer les modalités d'application de l'article 21 de la loi n° 05-01 du 27 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.</u>
15	JO N° 26 du 25 mai 2008 P.03 à 05.		-Décret exécutif n°08-147 du 19 mai 2008 relatif aux opérations d'enquête foncière et de délivrance de titres de propriété.	Le présent décret a pour objet <u>de fixer les modalités d'application des dispositions des articles 4, 5, 7, 8, 9, 12, 13 et 16 de la loi n°07-02 du 27 février 2007, susvisée, relatives aux opérations d'enquête foncière et de délivrance de titre de propriété.</u>

16	JO N° 26 du 25 mai 2008 P.08		Décret exécutif n°08-149 du 21 mai 2008 modifiant et complétant le décret exécutif n°95-160 du 3 juin 1995, modifié et complété, portant organisation et fonctionnement du conseil national de la statistique.	-Portant organisation et fonctionnement du conseil national de la statistique
17	JO N° 26 du 25 mai 2008 P.09.		Décret exécutif n°08-150 du 21 mai 2008 portant <u>nomination des membres du Conseil national de la statistique.</u>	Portant nomination des membres du Conseil national de la statistique.
18	JO N° 28 du 01 juin 2008 P.10 à la p.74		Arrêté du 06 mars 2008 fixant la <u>liste des médicaments remboursables par la sécurité sociale.</u>	En application des dispositions de <u>l'article 59-3 de la loi n°83-11 du 2 juillet 1983</u> , susvisée, le présent arrêté a pour objet de fixer, en annexe, <u>la liste des médicaments remboursables par les organismes de sécurité sociale arrêtée au 31 décembre 2007.</u>

19	JO N° 33 du 22 juin 2008 P.18 à la p.20	BANQUE D'ALGERIE	Règlement n°08-01 du 20 janvier 2008 relatif au <u>dispositif de prévention</u> <u>et de lutte contre</u> <u>l'émission de chèques</u> <u>sans provision.</u>	Le présent règlement a pour objet la mise en place d'un <u>dispositif de prévention et de lutte contre l'émission de chèques sans provision</u> auquel participent les banques, le Trésor public et les services financiers d'Algérie Poste.
20	JO N° 36 du 02 juillet 2008 P.17 à la p.35	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE	Arrêté du 6 mars 2008 fixant les tarifs de référence servant de base au remboursement des <u>médicaments et les</u> <u>modalités de leur mise en</u> <u>œuvre.</u>	En application des dispositions de l'article 59-1 de la loi n°83-11 du 2 juillet 1983, susvisée, le présent arrêté a pour objet de <u>fixer les tarifs servant de base au remboursement des médicaments par les organismes de sécurité sociale et les modalités de leur mise en œuvre.</u>
21	JO N° 36 du 02 juillet 2008 P.10 à la p.14		Loi n°08-12 du 25 juin 2008 modifiant et complétant l'ordonnance n° 03-03 du 19 juillet 2003 <u>relative à la concurrence.</u>	La présente loi a pour objet <u>de modifier et de compléter certaines dispositions de l'ordonnance n° 03-03 du 19 juillet 2003, susvisée.</u>

22	JO N° 38 du 02 juillet 2008 P.28	BANQUE D'ALGERIE	<p>Décision n° 08-01 du 17 juin 2008 portant Agrément de <u>la succursale de banque HSBC-ALGERIA.</u></p>	<p>En application des dispositions des <u>articles 70 et 92 de l'ordonnance n° 03-11 du 27 Jomada Ethania 1424</u> correspondant au <u>26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, la succursale de banque HSBC-ALGERIA</u> est agréée en qualité de succursale de la banque HSBC-FRANCE, sise, 103, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris - France. Le siège de la succursale de banque HSBCALGERIA est sis, Tour Business Center-Pins maritimes- Mohammadia- Alger.</p>
23	JO N° 39 du 13 juillet 2008 P.10		<p>Décret exécutif n°08-202 du 7 juillet 2008 complétant le décret exécutif n°93-186 du 27 juillet 1993 déterminant les modalités d'application de la loi n°91-11 du 27 avril 1991 <u>fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique.</u></p>	<p>Le présent décret a pour objet de compléter certaines dispositions du décret exécutif n°93-186 du 27 juillet 1993, complété, susvisé.</p>

24	JO N° 42 du 27 juillet 2008 P.03 à la p.19		Ordonnance n°08-02 du 21 Rajab 1429 correspondant au 24 juillet 2008 portant <u>loi de finances complémentaire pour 2008.</u>	La loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 est modifiée et complétée par les dispositions ci-après qui constituent la loi de finances complémentaire pour 2008.
25	JO N° 46 du 10 août 2008		Loi n°08-16 du Aouel Chaâbane 1429 correspondant au 3 août 2008 portant <u>orientation agricole.</u>	La présente loi a pour objet de <i>déterminer les éléments d'orientation de l'agriculture nationale lui permettant de participer à améliorer la sécurité alimentaire du pays, de valoriser ses fonctions économiques, environnementales et sociales, en favorisant l'accroissement de sa contribution aux efforts du développement économique, ainsi que le développement durable de l'agriculture en particulier et du monde rural en général.</i>
26	JO N° 47 du 17 août 2008 P.98	MINISTERE DES FINANCES	Arrêté du 21 Jomada Ethania 1429 correspondant au 25 juin 2008 modifiant et complétant l'arrêté du 3 Jomada Ethania 1415 correspondant au 7 novembre 1994 relatif au barème des honoraires des commissaires aux comptes.	Le présent arrêté a pour objet de modifier et de compléter l'arrêté du 3 Jomada Ethania 1415 correspondant au 7 novembre 1994, modifié et complété, <i>relatif au barème des honoraires des commissaires aux comptes.</i>

27	JO N° 49 du 03 septembre 2008 P.11 à la p.20	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE	Arrêté du 20 Rajab 1429 correspondant au 24 juillet 2008 fixant les modèles de contrats d'insertion, de contrats de formation emploi et de contrats de travail aidé.	En application des dispositions des articles 4, 23 et 26 du décret exécutif n°08-126 du 19 avril 2008 relatif au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, <i>le présent arrêté a pour objet de fixer les modèles de contrats d'insertion, de contrats formation-emploi et de contrats de travail aidé.</i>
28	JO N° 50 du 07 Septembre 2008, Page		Décret exécutif n°08-275 du 06 septembre 2008 modifiant et complétant le décret exécutif n°02-127 du 07 avril 2002 portant création, organisation et fonctionnement de la cellule de traitement du renseignement financier (CTRF).	Le présent décret a pour objet de modifier et de compléter les dispositions du décret exécutif n° 02-127 du 07 avril 2002, susvisé dans ces art : 8, 9,10 et 15.

29	JO N° 50 du 07 Septembre 2008, Page 17 et 18.	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	Arrêté du 30 juillet 2008 portant modalités d'organisation et de fonctionnement de la commission de recours instituée par le décret exécutif n° 07-390 du 12 décembre 2007 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs.	En application de l'article 10 du DE n° 07-390 du 12 décembre 2007, susvisé, le présent arrêté a pour objet de définir les modalités d'organisation et de fonctionnement de la commission de recours.
30	JO N° 52 du 14 Septembre 2008, Page 52.	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE	Arrêté du 2 juin 2008 portant agrément des agents de contrôle de la sécurité sociale.	Le présent arrêté pour objet de : Lister l'agrément des agents de contrôle de la sécurité sociale (liste est annexée au présent arrêté).
31	JO N° 53 du 17 Septembre 2008, Page 5 à la page 10.		Décret exécutif n° 08-286 du 17 septembre 2008 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée de l'agriculture.	le présent décret a pour objet : de préciser les dispositions particulières applicables aux fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée de l'agriculture, et de fixer la nomenclature des filières y afférentes ainsi que les conditions d'accès aux divers grades et emplois correspondants.

32	JO N° 53 du 17 Septembre 2008, Page 20.	MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA COMMUNAUTE NATIONALE A L'ETRANGER	Arrêté du 30 avril 2008 portant désignation des <u>membres</u> <u>du conseil d'orientation</u> <u>de l'agence nationale de</u> <u>gestion du micro-crédit.</u>	Les membres du conseil d'orientation cités ci-dessus, sont désignés, <u>pour une période de trois (3) ans, renouvelable</u> , conformément aux dispositions de l'article 9 du décret exécutif n°04-14 du 22 janvier 2004, modifié, portant création et fixant le statut de l'agence nationale de gestion du micro-crédit.
33	JO N° 55 du 24 Septembre 2008, Page 09.	MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE	Arrêté du 2 septembre 2008 fixant le montant de la majoration pour conjoint à charge.	<u>Le montant de la majoration pour conjoint à charge est fixé à mille deux cent cinquante dinars (1250 DA) par mois.</u> Ce montant s'applique aux pensions prenant effet à compter du 1er janvier 2000.
34	JO N° 55 du 24 Septembre 2008, Page 096 et 10.	MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE	Arrêté du 2 septembre 2008 portant revalorisation des pensions, allocations et rentes de sécurité sociale.	<u>Les pensions et allocations de retraite de sécurité sociale, prévues par la loi n° 83-12 du 2 juillet 1983, susvisée, sont revalorisées par application d'un taux unique de 5 %.</u>

35	JO N° 55 du 24 Septembre 2008, Page 24.	BANQUE D'ALGERIE	Décision n° 08-02 du 10 septembre 2008 portant agrément d'une banque. « AL SALAM BANK - ALGERIA - SPA »	Le siège social de la banque « AL SALAM BANK - ALGERIA - SPA » est sis au 233, rue Ahmed Ouaked, Dély Ibrahim - Alger. Elle est dotée d'un capital social de sept milliards deux cents millions (7.200.000.000) de dinars algériens.
36	JO N° 57 du 05 octobre 2008, Page 18 à la page 23.	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE LA ROMOTION DES INVESTISSEMENTS	Arrêté interministériel du 25 juin 2008 relatif au constat d'entrée en exploitation des investissements déclarés dans le cadre de l'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement.	Application des dispositions de l'article 30 du décret exécutif n°08-98 du 24 mars 2008, susvisé, le présent arrêté a pour objet de : <u>définir et de fixer les modalités d'établissement, par les services fiscaux, du constat d'entrée en exploitation établi</u> (établir un projet déclaré à l'agence ANDI) en vue du bénéfice des avantages d'exploitation.
37	JO N° 57 du 05 octobre 2008, Page 23 à la page 24.		Arrêté interministériel du 13 septembre 2008	fixant les modalités d'application du décret exécutif n° 94-308 du 4 octobre 1994 <u>définissant les règles d'intervention de la caisse nationale du logement (CNL) en matière de soutien financier des ménages</u>

38	JO N° 58 du 08 octobre 2008, Page 34 à la page 37	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE	Arrêté du 26 juillet 2008 relatif au plan d'hygiène et de sécurité dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique.	Le présent arrêté a pour objet de : déterminer le contenu et les modalités d'établissement <u>du plan d'hygiène et de sécurité applicables aux secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique.</u>
39	JO N° 60 du 19 octobre 2008, Page 27	BANQUE D'ALGERIE	Décision n°08-03 du 25 du 25 septembre 2008 portant retrait d'agrément.	En application de l'article 95 (alinéa a), de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit le conseil de la monnaie et du crédit décide : <u>le retrait de l'agrément n°97-03 délivré à la société de crédit - bail .société algérienne de leasing mobilier - SALEM SPA, en date du 28 juin 1997.</u>
40	JO N° 63 du 16 Novembre 2008, Page 04 à p.07	CONSEIL CONSTITUTIONNEL	Avis n°01/08 A.RC/CC/ du 7 novembre 2008 relatif au projet de loi portant révision constitutionnelle.	

41	JO N° 63 du 16 Novembre 2008, Page 08 et p.09		Loi n° 08-19 du 15 novembre 2008 portant révision constitutionnelle	
42	JO N° 70 du 14 Décembre 2008, Page 07 et p.11	MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE	Arrêté du 30 octobre 2008 fixant le cahier des conditions techniques à l'importation des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux destinés à la médecine humaine.	Le présent arrêté a pour objet de <u>fixer le cahier des conditions techniques à l'importation des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux destinés à la médecine humaine</u> conformément à l'annexe joint.
43	JO N° 70 du 14 Décembre 2008, Page 11 et p.25	MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE	Arrêté du 30 novembre 2008 relatif à l'interdiction d'importation des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux destinés à la médecine humaine fabriqués en Algérie.	Le présent arrêté a pour objet <u>d'interdire l'importation des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux destinés à la médecine humaine, dont les besoins sont couverts par la production nationale.</u>

44	JO N° 70 du 14 Décembre 2008, Page 26.	MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE	Arrêté du 21 septembre 2008 modifiant l'arrêté du 6 mars 2008 fixant les tarifs de référence servant de base au remboursement des médicaments et les modalités de leur mise en œuvre.	Le présent arrêté a pour objet de <u>modifier la liste des tarifs de référence de remboursement applicables aux médicaments remboursables par les organismes de sécurité sociale, annexée à l'arrêté du 6 mars 2008.</u>
45	JO N° 68 du 03 Décembre 2008, Page 28 à 30	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	Arrêté du 26 octobre 2008 fixant les mesures de prévention et de lutte spécifiques contre la peste des petits ruminants.	En application de l'article 3 du décret exécutif n°95-66 du 22 février 1995, modifié et complété, susvisé, le présent arrêté <u>a pour objet de définir les mesures de prévention et de lutte spécifiques à la peste des petits ruminants.</u>
46	JO N° 68 du 03 Décembre 2008, Page 30 et 31.	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE	Arrêté du septembre 2008 portant revalorisation des pensions et allocations de sécurité sociale des non-salariés. ..	<u>Les pensions et allocations de retraite de sécurité sociale</u> , prévues par la loi n°83-12 du 2 juillet 1983, susvisée, <u>sont revalorisées pour les non-salariés par application d'un taux unique de 5%.</u>

47	JO N° 68 du 03 Décembre 2008, Page 31.	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE	Arrêté du 14 septembre 2008 fixant le montant de la majoration pour conjoint à charge des non-salariés.	Le montant de la majoration pour <u>conjoint à charge des non-salariés est fixé à mille deux cent cinquante dinars (1250 DA) par mois.</u> <u>Ce montant s'applique aux pensions prenant effet à compter du 1er janvier 2000.</u>
48	JO N° 71 du 17 Décembre 2008, Page 26.	BANQUE D'ALGERIE	Décision n°08-04 du 12 novembre 2008 portant publication de la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés en Algérie.	En application des dispositions de L'article 93 de l'ordonnance n° 03-11 26 août 2003, susvisée, il est publié, au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, <u>la liste des banques ainsi que la liste des établissements financiers agréés en Algérie au 2 janvier 2008, annexées à la présente décision.</u>
49	JO N° 72 du 24 Décembre 2008, Page 27 et 28.	BANQUE D'ALGERIE	Règlement n°08-04 du 23 décembre 2008 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie.	Le présent règlement a pour objet de <u>fixer le capital minimum que doivent libérer, à leur constitution, les banques et établissements financiers exerçant en Algérie.</u>

50	JO N° 74 du 31 Décembre 2008 .		Loi n° 08-21 du 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009.	
----	-----------------------------------	--	--	--